



Le retour à l'emploi durable : un enjeu individuel et territorial

Janvier 2008

Malgré une apparente stabilité, l'emploi et le chômage ont des taux de rotation élevés en Lorraine comme en France. De nombreux individus sont engagés dans des trajectoires alternant activité professionnelle et chômage. Pour les plus fragiles, pâtissant de caractéristiques défavorables (ancienneté d'inscription élevée, faibles niveaux de formation initiale et de qualification, âge supérieur à 50 ans, etc.), le retour à l'emploi durable est un enjeu crucial. Il l'est aussi pour les zones d'emploi dont les performances sont variables du fait de particularités de leur marché du travail et de leur tissu productif. En Lorraine, le taux de retour à l'emploi durable s'établissait à 6% en 2004, supérieur à la moyenne hexagonale. La faible part des seniors dans la population active et les opportunités de s'employer hors de la région, et dans une moindre mesure l'impact stabilisateur des grands établissements industriels y contribuent favorablement. Au contraire, l'importance relative de certains motifs d'inscription au chômage, tels que les licenciements et les premières entrées sur le marché du travail, rendent la tâche plus difficile pour les individus et les territoires.

Une tendance marquante du marché du travail au cours des deux dernières décennies en France est la stagnation du revenu salarial, due au recul du nombre moyen de jours rémunérés dans l'année. Ce recul est lui-même imputable à une multiplication des allers-retours emploi/chômage, tout particulièrement aux dépens des groupes les plus exposés (jeunes, femmes, actifs peu qualifiés, etc.). Pour ceux-là, l'instabilité et l'insécurité de l'emploi peuvent constituer une redoutable trappe à pauvreté voire à exclusion.

pour les individus. Ils ne possèdent pas tous les mêmes armes pour relever ce défi.

C'est également un enjeu pour les territoires dont les performances en la matière sont variables. C'est à cette échelle des zones d'emploi qu'une grande partie de la population active cherche à s'employer et que les ressources du tissu productif, du marché du travail et d'accompagnement vers l'emploi doivent être mobilisées. L'atteinte d'un taux de retour à l'emploi durable plus élevé constitue alors un levier facilitant la conciliation entre flexibilité de l'emploi des entreprises d'une part, et sécurité des parcours professionnels d'autre part.

L'enjeu du retour à l'emploi durable

Face au chômage récurrent, le retour à l'emploi durable constitue un enjeu fondamental

La Lorraine n'échappe pas au développement des pratiques de "flexibilité externe" où

le volume de travail s'ajuste aux besoins par le recours à des contrats de courte durée. Ce phénomène est observable tant du côté de l'emploi, avec des taux de rotation élevés de la main-d'œuvre, que de celui de la demande d'emploi où les flux d'entrée et de sortie sont encore plus intenses.

Apparences trompeuses de stabilité

Du côté de l'emploi, si les effectifs globaux varient de -2,1% dans les établissements lorrains au cours de l'année 2005, un renouvellement de près de trois salariés sur dix (29,8%) s'est opéré sur la période. Le taux de rotation est sensiblement moins élevé qu'en France métropolitaine (38,1%), en partie du fait d'un poids plus élevé du secteur industriel où les mouvements de main-d'œuvre sont moins intenses. Ce phénomène doit toutefois être nuancé par un recours plus important à la main-d'œuvre

intérimaire. Les taux de rotation les plus forts concernent davantage le secteur tertiaire et les établissements de taille inférieure à 500 salariés. Et la majorité des sorties correspond à des salariés en fin de contrat à durée déterminée (CDD). Pour ces sortants de l'emploi, les conséquences sont diverses. Si certains retournent à l'emploi quasi immédiatement, parfois dans le même établissement, d'autres vivent une transition plus délicate et une période de chômage qui peut s'allonger.

Du côté du chômage, les effectifs des demandeurs d'emploi toutes catégories confondues se sont accrus de 4,5% au cours de l'année 2004. Les taux de rotation sont nettement plus élevés que ceux de l'emploi. Chaque trimestre, plus du tiers des demandeurs d'emploi (36,1%) sort des listes de l'ANPE en Lorraine, un peu plus qu'en moyenne métropolitaine (32,3%).

Les caractéristiques du chômage, qu'il s'agisse du motif d'inscription ou de l'ancienneté dans cette situation, sont particulièrement structurantes. Ainsi, les statistiques descriptives montrent que les demandeurs d'emploi inscrits du fait d'une démission ont près de deux fois plus de chances de sortir du chômage que ceux victimes d'un licenciement économique, tant en France métropolitaine qu'en Lorraine.

Quant à ceux qui s'inscrivent pour la première fois à l'ANPE, ils paraissent les mieux positionnés en vue du retour à l'emploi durable. De même, le taux de sortie des demandeurs d'emploi récemment inscrits, c'est-à-dire depuis moins de 6 mois, est voisin de 140%, indiquant qu'une partie d'entre eux restent inscrits moins d'un trimestre consécutif. Puis ce taux s'amenuise au fur et à mesure que s'allonge l'ancienneté d'inscription. Enfin, être une femme semble constituer un phénomène discriminant à la lumière de ces sta-

Un tiers des salariés est renouvelé chaque année en Lorraine

En %	Établissements de 50 à 199 salariés	Établissements de 200 à 499 salariés	Établissements de 500 salariés et +	Total Lorraine	Total France métropolitaine
Taux d'évolution de l'emploi	-1,2	-1,6	-4,3	-2,1	-0,2
Taux d'entrée	33,2	35,1	16,9	29,8	38,1
dont : Taux d'entrée sur CDD	23,6	26,8	12,4	21,9	27,1
dont : Taux d'entrée sur CDI	7,1	6,2	3,2	5,9	8,1
dont : Industrie	19,6	18,0	7,7	14,9	16,3
dont : Tertiaire	48,3	55,6	54,7	51,6	53,1
Taux de sortie	34,4	36,7	21,2	31,9	38,3
dont : Taux de sortie en fin de CDD	20,5	23,6	11,6	19,3	23,8
dont : Taux de démission	5,0	4,2	2,1	4,0	5,0
dont : Taux de licenciement	3,1	2,7	1,6	2,5	2,8
dont : Industrie	22,7	21,5	12,8	18,8	18,1
dont : Tertiaire	48,2	55,2	56,0	51,5	52,4

Champ : Établissements de 50 salariés ou plus du secteur privé et semi-public, Lorraine et France métropolitaine, 2005
Sources : Insee et Ministère de l'emploi, de la cohésion sociale et du logement

Le retour à l'emploi durable

L'étude se concentre sur l'indicateur de retour à l'emploi durable du fait qu'il fournit une information différente par rapport au taux de chômage. Ce dernier, qui rapporte à un instant donné un effectif de chômeurs à la population active, ne prend pas en compte la dimension temporelle et les mouvements entre le chômage, l'emploi et l'inactivité. Ainsi, un même taux de chômage peut correspondre à deux situations très différentes. Dans la première, les flux sont fréquents et de très nombreux actifs transitent à un moment ou à un autre par le chômage. Dans la seconde situation, ce sont les mêmes individus qui demeurent au chômage

de longue durée. L'indicateur de retour à l'emploi durable permet quant à lui de distinguer ces deux situations en intégrant la dimension des trajectoires individuelles. La construction de cet indicateur nécessite une information longitudinale sur les individus. Elle est disponible dans le fichier historique de l'ANPE dont l'objectif est le suivi temporel des demandeurs d'emploi. Ce fichier permet d'identifier à la fois le motif de sortie du chômage d'un demandeur d'emploi et son éventuelle réinscription à la DEFM au cours de la période suivante. Dans la régression individuelle, on explique la probabilité du retour à l'emploi durable des

demandeurs d'emploi de la région en 2004. Dans la régression spatiale, on explique la proportion de chômeurs qui retournent à l'emploi durable dans chaque zone d'emploi. Sur le champ des demandeurs d'emploi de catégories 1,2,3 et 6,7,8, ce taux rapporte les sorties de fichiers de l'ANPE pour le motif "reprise d'emploi", et ne débouchant pas sur une réinscription au cours des 6 mois suivants, à l'effectif en début de période. L'indicateur utilisé dans l'étude est une moyenne de ce taux de sortie calculée pour les 4 trimestres de l'année 2004.

tistiques descriptives. L'analyse "toute chose égale par ailleurs" amènera à nuancer certains de ces résultats.

Des sorties du chômage qui durent moins de 6 mois

Les sorties de l'ANPE répondent à des motifs variés, qui vont de l'arrêt de recherche au retour à

l'emploi. En fait, une partie importante des sortants n'informe pas l'Agence des raisons pour lesquelles ils n'actualisent pas leur inscription.

Une enquête nationale permet néanmoins d'estimer à près de la moitié la part des absents au contrôle qui retournent à l'emploi. En

intégrant cette information, le taux de retour à l'emploi atteint 44%.

En se limitant aux seules déclarations effectives, la proportion n'est que de 27%. Rapporté à l'effectif de début de période, le taux de sortie s'établit à 9,5%. Finalement, en retirant les personnes qui se réinscrivent au chômage en moins de 6 mois, le taux de retour à l'emploi durable s'établit à 6% en rythme trimestriel.

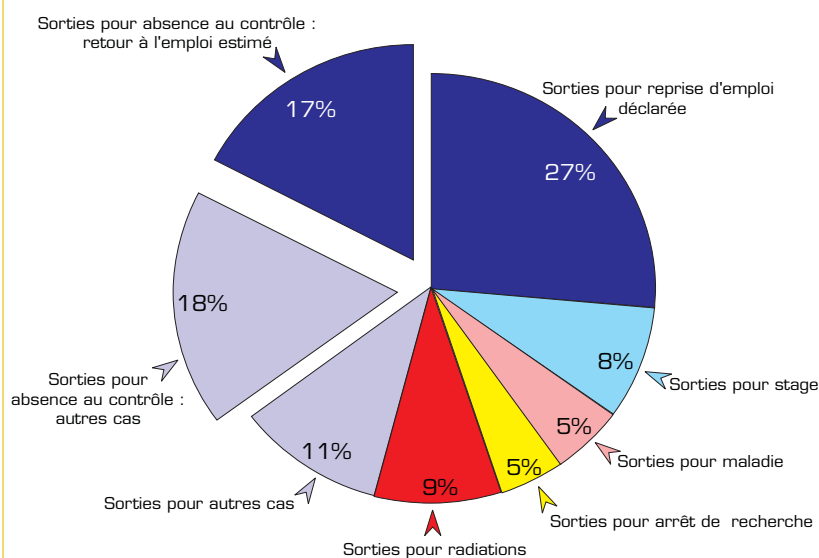
Ce taux est sensiblement supérieur à celui observé en moyenne métropolitaine (4,8%). En 2004, cet indicateur est cohérent avec le taux de chômage qui indique un niveau lorrain (9,7%) inférieur au niveau hexagonal (9,9%).

La dimension locale du retour à l'emploi

Le taux de retour à l'emploi durable en Lorraine diffère sensiblement de celui observé en France métropolitaine. Cette dimension locale s'affirme également au niveau des zones d'emploi dont les performances affichent une certaine variabilité. La hiérarchie entre les 17 zones d'emploi lorraines, observable au niveau global (courbe bleue), suit globalement le même profil par ni-

Les sorties de l'ANPE ne se traduisent pas systématiquement par un retour à l'emploi

Structure des sorties de la DEFM en Lorraine en 2004



Source : ANPE - Fichier historique statistique - Enquête sortants du chômage, 2004

Des taux de sortie du chômage plus favorables en Lorraine

Moyenne trimestrielle en 2004 (%)	France métropolitaine			Lorraine		
	Taux de sortie global	Taux de sortie vers l'emploi	Taux de sortie vers l'emploi durable	Taux de sortie global	Taux de sortie vers l'emploi	Taux de sortie vers l'emploi durable
Ensemble	32,3	7,2	4,8	36,1	9,5	6,0
Par motifs d'entrée						
Licenciement économique	20,2	5,4	4,1	23,2	7,5	5,4
Autre licenciement	23,1	5,6	4,2	25,0	7,1	5,0
Démission	38,1	9,0	6,5	45,4	11,5	8,0
Fin de contrat à durée déterminée	31,8	9,9	6,3	34,6	11,8	7,5
Fin de mission d'intérim	36,1	9,0	5,1	44,5	15,1	7,6
Première entrée sur le marché du travail	50,5	8,2	5,9	54,1	11,5	8,1
Reprise d'activité après une interruption > 6 mois	36,7	5,8	4,2	44,5	8,9	6,2
Autres cas	35,1	4,9	3,3	37,9	6,3	4,0
Par ancienneté au chômage						
Moins de 6 mois	140,5	31,0	20,1	138,7	35,4	22,3
Entre 6 mois et 1 an	33,4	8,1	5,4	34,2	10,0	6,1
Entre 1 et 2 ans	14,6	3,5	2,6	15,3	4,3	2,9
Plus de 2 ans	6,6	1,2	0,9	7,1	1,7	1,1
Par genre						
Femme	30,3	6,6	4,5	32,2	8,1	5,4
Homme	34,4	7,9	5,2	40,5	11,1	6,8

Source : ANPE - Fichier historique statistique 2004

veau de qualification, malgré quelques irrégularités visibles graphiquement.

Cette variabilité puise sa source notamment dans les caractéristiques individuelles des demandeurs d'emploi. Ainsi la probabilité qu'a chaque individu de retrouver un emploi durable varie considérablement en fonction de facteurs qui agissent conjointement. Dans le cadre de la modélisation individuelle "toutes choses égales par ailleurs", tandis que les effets de certaines variables obtenus par les statistiques descriptives sont confirmés, d'autres sont atténués ou annulés voire inversés du fait du "contrôle" des autres paramètres.

Le risque de l'enlisement dans le chômage

Ainsi, certaines caractéristiques gardent un impact majeur tant en Lorraine qu'au niveau national. L'ancienneté et le motif d'inscription à l'ANPE jouent un rôle notable. Parmi les personnes inscrites de longue date dans les fichiers de l'ANPE, le niveau médiocre de retour à l'emploi durable indique un phénomène d'enlisement progressif dans le chômage. À cet effet se surajoute la difficulté supplémentaire à laquelle se heurtent les demandeurs d'emploi allocataires du

RMI, chômeurs de longue date pour nombre d'entre eux. Outre les phénomènes éventuels de désincitation financière, le statut d'allocataire recouvre vraisemblablement des handicaps particuliers, non pris en compte par les variables disponibles, en termes de santé, d'accès au logement, de mobilité, de pauvreté voire d'inclusion sociale, qui sont autant de barrières à l'insertion professionnelle. Le motif à l'origine de la période de chômage reste déterminant. En effet, la fréquence de retour à l'emploi durable s'avère d'autant plus faible que la situation de chômage est imprévisible et subie comme dans le cas des licenciements.

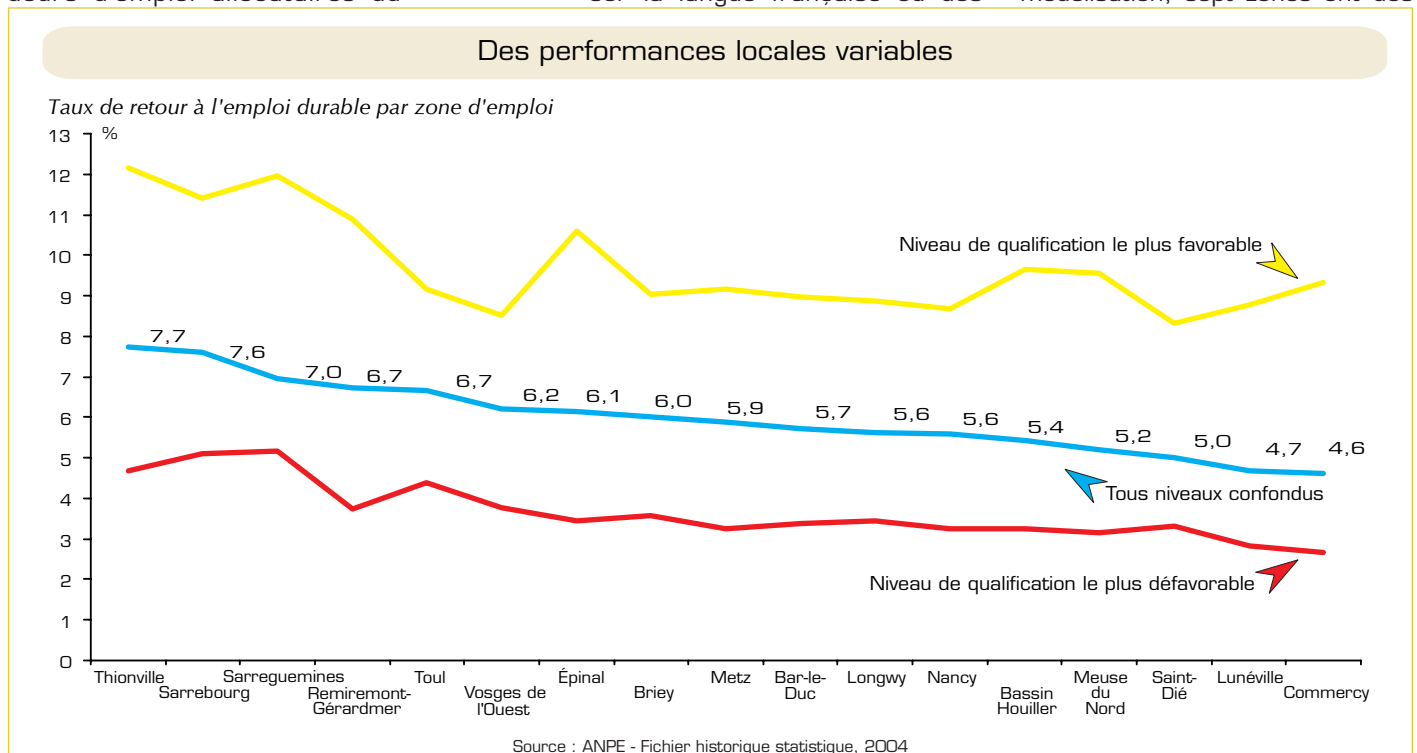
En termes de niveaux de formation initiale et de qualification, tandis que la détention d'un diplôme est clairement un avantage en vue du retour à l'emploi durable, être employé non qualifié est pénalisant. Quant à l'âge, les jeunes de moins de 25 ans et les seniors plus encore, rencontrent des difficultés supplémentaires dans l'accès à l'emploi pérenne. Enfin, ne pas être français ou citoyen de l'Union européenne est un obstacle pour le retour à l'emploi durable. Outre l'impossibilité d'accéder à certains emplois réservés, les difficultés pour maîtriser la langue française ou des

phénomènes de discrimination ne peuvent être écartés.

Pas de difficultés supplémentaires pour les femmes

En revanche, le genre a finalement peu d'impact après avoir "contrôlé" les autres paramètres. Être une femme n'apparaît plus comme un facteur discriminant en Lorraine. Quant aux premières entrées sur le marché du travail, motif apparemment favorable dans les statistiques descriptives, il devient défavorable dans l'analyse "toutes choses égales par ailleurs". Il est probable que les bonnes performances des primo-inscrits, fréquemment des jeunes, sont avant tout liées à leur meilleur niveau de formation initiale, facteur "contrôlé" dans le modèle. Et l'inexpérience professionnelle, qu'il s'agisse de jeunes sortis de formation initiale ou de femmes auparavant inactives, constitue un handicap en vue du retour à l'emploi durable.

Enfin, la hiérarchie des zones d'emploi tirée de l'analyse descriptive, si elle n'est pas fondamentalement remise en cause, doit être pondérée par le fait que certains écarts entre territoires ne sont pas significatifs. À l'issue de la modélisation, sept zones ont des



performances légèrement supérieures à celle de Nancy, territoire de référence. Il s'agit de trois zones mosellanes, Thionville, Sarrebourg et Sarreguemines, suivies de Toul, et des trois zones des Vosges que sont les Vosges de l'Ouest, Épinal et Remiremont-Gérardmer. Une zone a des performances significativement moindres, à savoir Commercy. Globalement la variabilité entre les zones d'emploi lorraines apparaît modérée en comparaison des autres régions métropolitaines.

Quelques "bonnes" caractéristiques des zones d'emploi en France

Sur l'ensemble des 348 zones d'emploi hexagonales, outre les caractéristiques moyennes des demandeurs d'emploi et des actifs, des facteurs propres à chaque zone jouent un rôle sur le

retour à l'emploi durable des personnes qui y résident. Certains sont relatifs au marché du travail et d'autres au tissu productif.

Ainsi, l'intensité du solde des flux domicile-travail vers l'extérieur de la zone d'emploi constitue un facteur favorable. Lorsque ce solde est positif (davantage de sorties que d'entrées), cela révèle l'opportunité que constituent des réservoirs d'emplois dans les territoires limitrophes. A contrario, lorsque le solde est négatif, l'effet indique un phénomène de concurrence mettant en difficulté les actifs résidents.

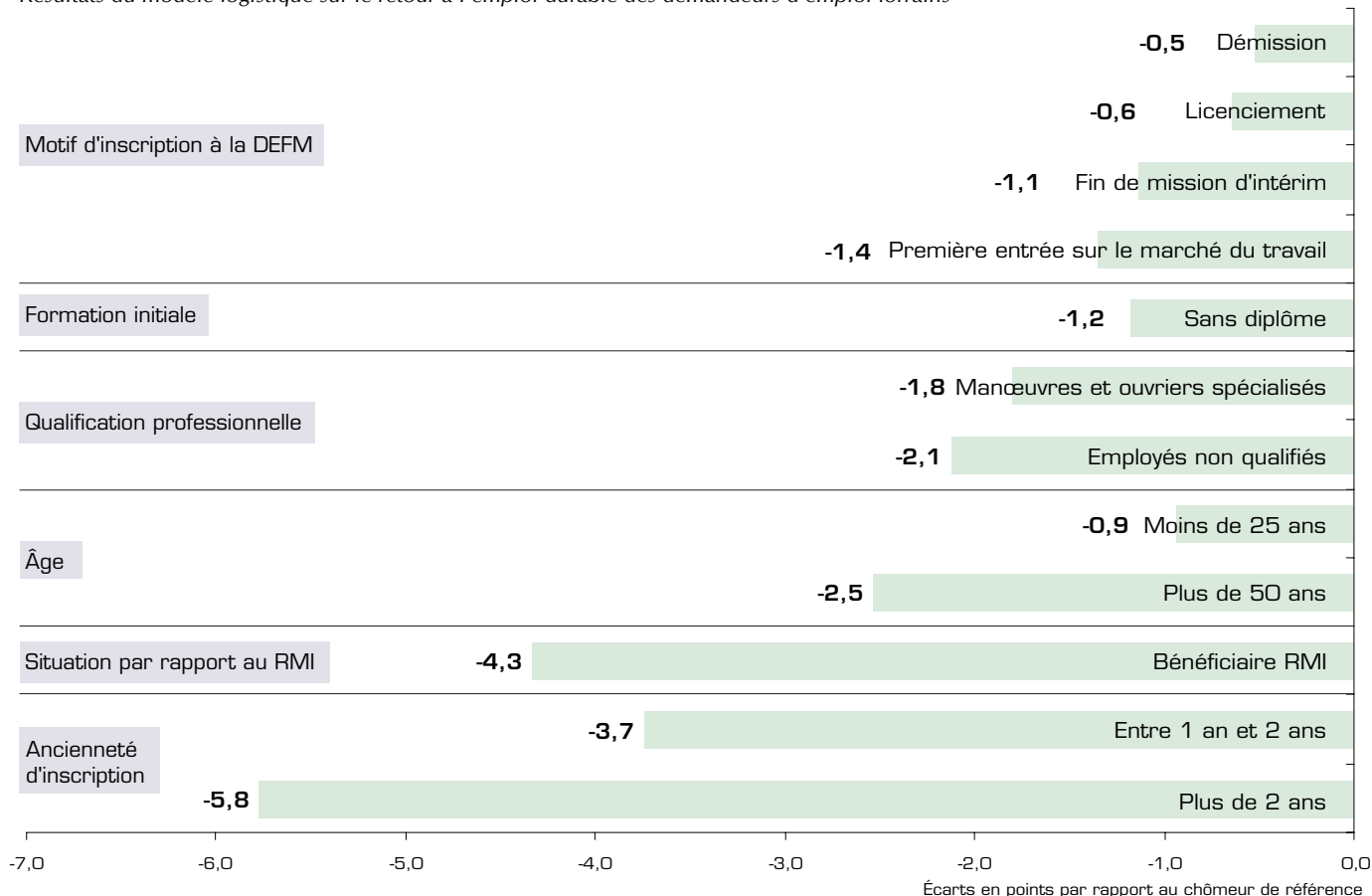
L'effet des flux domicile-travail est fréquemment associé à un voisinage favorable. En effet, une zone connaissant des taux élevés de retour à l'emploi durable est fréquemment entourée de zones possédant les mêmes caractéristiques. Dès lors, les actifs sortants trouvent à l'extérieur des conditions favorables et ceux des

zones contiguës sont modérément incités à quitter leur zone d'emploi. À l'inverse, dans des "massifs" où les taux de retour à l'emploi sont uniformément bas, les rares opportunités à s'employer dans une zone voisine et la concurrence des actifs issus de ces zones défavorisées aggravent les difficultés des actifs résidents.

Le tissu productif joue lui aussi un rôle déterminant. Deux éléments apparaissent, à savoir la taille des établissements et la part de l'industrie dans l'emploi de la zone. En effet, une forte proportion d'établissements de moins de 10 salariés pèse sur le retour à l'emploi durable. Ceci révèle la moindre capacité de ces unités à embaucher et l'étroitesse de leur marché interne de mobilité professionnelle, et renvoie à la plus forte rotation observée de leur main-d'œuvre. Quant à l'impact positif du poids de l'industrie sur le taux de retour à l'emploi du-

Les facteurs les plus défavorables à la reprise d'emploi durable

Résultats du modèle logistique sur le retour à l'emploi durable des demandeurs d'emploi lorrains



Note de lecture : Par rapport à l'individu de référence (cf. Les modèles économétriques utilisés) dont la probabilité de retour à l'emploi durable est 7,4%, celle d'un individu ayant plus de deux ans d'ancienneté d'inscription à la DEFM est de 5,8 points moindre, soit de seulement 1,6%.

Source : ANPE - Fichier historique statistique 2004

nable, il peut s'interpréter à la lumière de la plus grande stabilité de l'emploi dans les établissements industriels.

Enfin, la quantité et la qualité des offres recueillies par l'ANPE constituent des stimulants au retour à l'emploi durable. Ces deux facteurs sont mesurés respectivement par la tension globale dans la zone (offres d'emploi/demandes d'emploi) et la part des offres durables (offres de plus de 6 mois/ensemble des offres).

Un voisinage globalement favorable en Lorraine

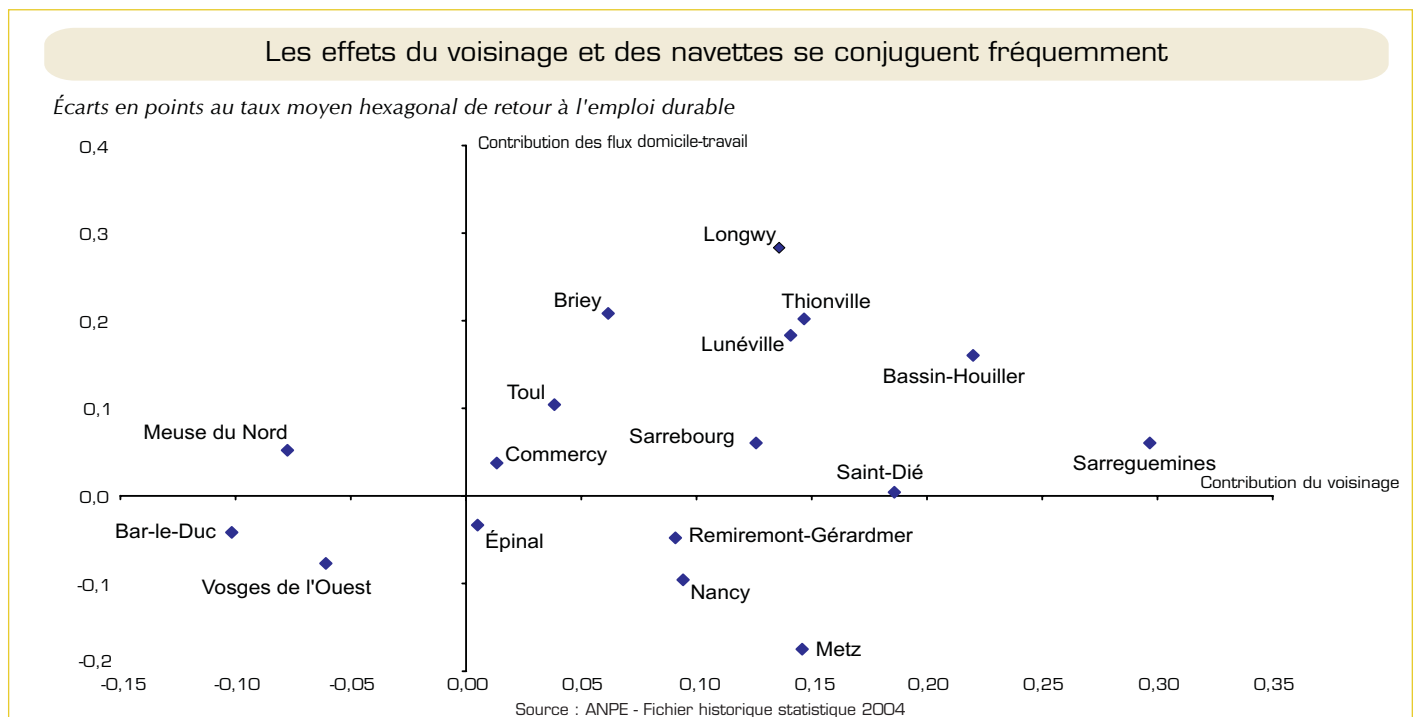
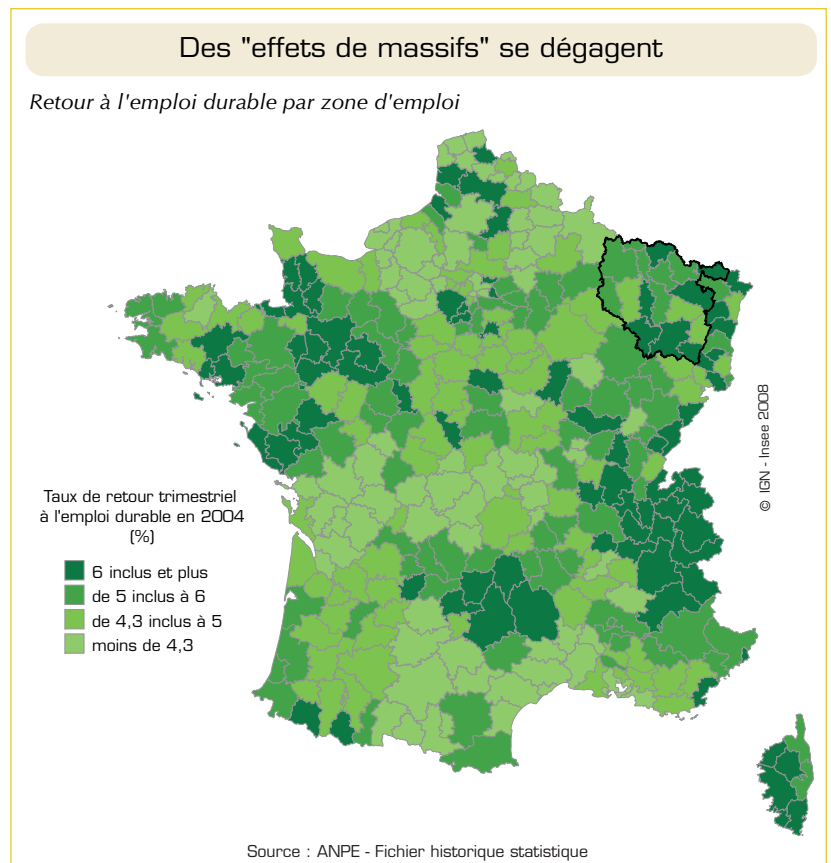
Le "contrôle" des caractéristiques moyennes des demandeurs d'emploi et des actifs de chaque zone d'emploi aboutit à détecter quelques points forts et points faibles de la Lorraine. La jeunesse de la population active lorraine, ou plus exactement la faible part des seniors relativement à la moyenne hexagonale, joue un rôle très favorable. Bien que connaissant des taux de chômage plus faibles du fait d'une moindre participation au marché du travail, la situation des seniors est délicate une fois au chômage et risque de se prolonger. Au contraire, la moindre proportion d'inscriptions au chômage suite à fin de CDD pèse sur le retour à l'emploi durable dans la me-

sure où d'autres motifs plus pénalisants, tels que le licenciement ou l'entrée suite à première inscription au chômage, compensent.

Ces facteurs, associés à ceux caractérisant le marché du travail, l'environnement et le tissu productif des zones lorraines, éclaireront la variabilité spatiale du taux de retour à l'emploi durable. La modélisation du taux de retour à

l'emploi durable indique des phénomènes d'autocorrélation spatiale. Ce phénomène conduit à expliquer la performance d'une zone à l'aide de celle des zones voisines. Il se détecte graphiquement par l'existence de "massifs" homogènes.

En Lorraine, un "massif" de zones au taux élevé de retour à l'emploi durable se dessine. Il recouvre le



nord de la Meurthe-et-Moselle, l'axe central lorrain et la majeure partie des Vosges. Pourtant, toutes les zones ne bénéficient pas d'une contribution positive de leur voisinage. Il en est ainsi des trois zones d'emploi de la Meuse du Nord, de Bar-le-Duc et des Vosges de l'Ouest adossées à la Champagne-Ardenne. Pour toutes les autres zones d'emploi, l'effet positif du voisinage est redoublé par un effet globalement très favorable des flux domicile-travail. La majorité des zones lorraines envoient davantage d'actifs trouver un emploi à l'extérieur qu'elles n'en reçoivent. Ce phénomène, impulsé par la forte attractivité du marché du travail luxembourgeois, et relayé par les trois pôles d'Épinal, Nancy et Metz attirant des flux nets d'actifs, se diffuse de proche en proche par l'impact favorable du voisinage. À rebours, les effets négatifs du voisinage et des flux domicile-travail se cumulent comme dans les zones d'emploi des Vosges de l'Ouest et de Bar-le-Duc. Et effet territorial désormais classique, les actifs résidents des zones les plus dynamiques ne sont pas systématiquement les plus favorisés du fait de l'afflux de main-d'œuvre extérieure. C'est ce type de mécanisme qui est à l'oeuvre dans les zones de Nancy et Metz.

Effet stabilisateur de la taille des établissements

Le constat est mitigé du côté de l'offre de travail. En effet, l'indicateur de tension en Lorraine est légèrement inférieur à celui observé en moyenne hexagonale. Seules quelques zones, tout particulièrement Metz et Nancy en tête, disposent d'un volume d'offres d'emplois étoffé relativement aux demandes d'emplois. À Metz, la quantité se conjugue avec la qualité, près de la moitié des offres étant durables (plus de 6 mois). Globale-

ment, la durabilité des offres est un facteur légèrement favorable au niveau régional. Il est possible d'y voir une relation avec certaines particularités du tissu productif lorrain.

En effet, comme l'a montré l'analyse des taux de rotation dans les établissements, la main-d'œuvre est plus stable dans le secteur industriel, offrant par là des conditions plus favorables au retour à l'emploi durable. Cet effet stabilisateur de l'industrie se manifeste le plus nettement dans l'est de la région, en Moselle dans le Bassin Houiller et à Sarreguemines et dans les Vosges à Saint-Dié, Re-

Une autocorrélation spatiale marquée

(Résultats du modèle spatial sur les 348 zones d'emploi hexagonales)

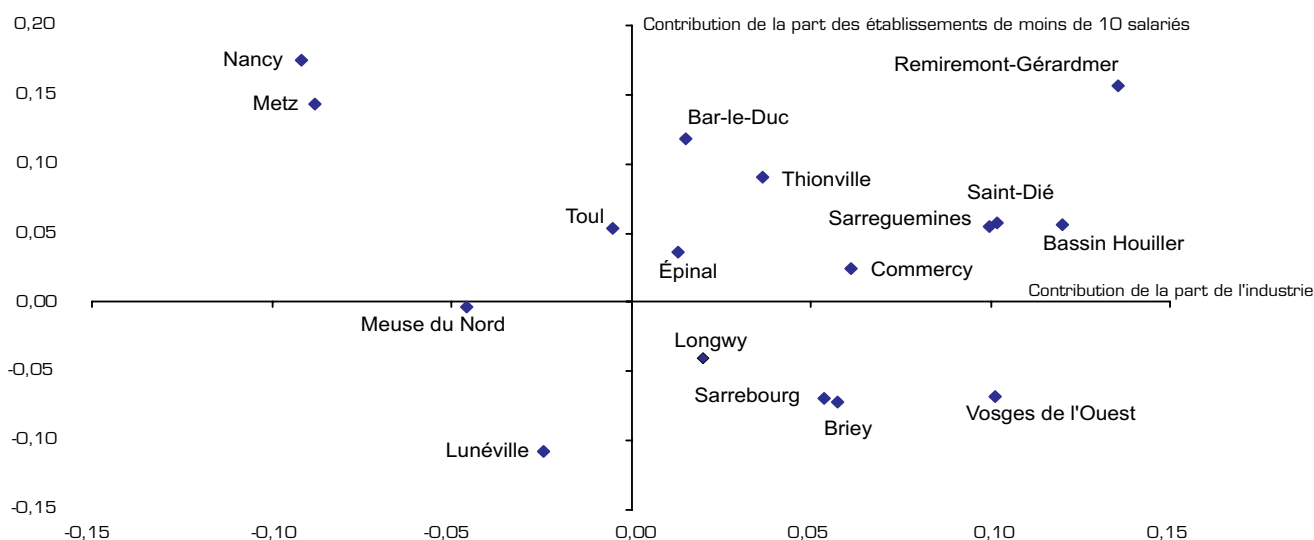
	Valeur	Significativité
Effet du voisinage	0,34	**
Caractéristiques sociodémographiques (%)		
Part des seniors	-0,26	**
Part des inscrits pour fin de CDD	0,37	**
Part des inscrits pour première entrée	-0,42	**
Part des sans diplôme	-0,14	**
Caractéristiques du marché du travail		
Indicateur de tension	0,31	**
Part des offres durables (%)	0,27	**
Solde des navettes entrantes	-0,24	**
Caractéristiques du tissu productif (%)		
Part de l'industrie	0,15	**
Part des établissements de moins de 10 salariés	-0,13	**
Part des établissements de plus de 500 salariés	0,10	*

Lecture : ** = significativité à 1% ; * = significativité à 5%.

Par exemple, le voisinage d'une zone, mesuré par le taux moyen de retour à l'emploi durable des zones contiguës, a un impact significativement positif sur le taux de la zone concernée.

Effet stabilisateur de l'industrie

Écarts en points au taux moyen hexagonal de retour à l'emploi durable



Source : ANPE - Fichier historique statistique 2004

Savoir plus :

- Les disparités spatiales du retour à l'emploi : une analyse cartographique à partir de sources exhaustives - Document de recherche, EPEE, Centre d'Étude des Politiques Économiques de l'Université d'Évry - E. Duguet, A. Goujard, Y. L'Horty - 12-18, Février 2007

- Analyse des marchés locaux du travail - Document interne Insee PSAR Études Économiques régionales - F. Hild - Mai 2007

- Les caractéristiques individuelles du retour à l'emploi durable - Informations statistiques Insee Pays de la Loire - n°286, Décembre 2007

- Retour à l'emploi durable, plus aisé en Pays de la Loire - Études Insee Pays de la Loire - n°64, Décembre 2007.

- Site internet :
www.insee.fr

Ministère de l'Économie,
des Finances et de l'Emploi

Insee

**Institut National de la Statistique
et des Études Économiques**

Direction Régionale de Lorraine

15, rue du Général Hulot

CS 54229

54042 NANCY CEDEX

Tél : 03 83 91 85 85

Fax : 03 83 40 45 61

www.insee.fr/lorraine

DIRECTEUR DE LA PUBLICATION

Jean-Paul FRANÇOIS

Directeur régional de l'Insee

COORDINATION RÉDACTIONNELLE

Christian CALZADA

Gérard MOREAU

RESPONSABLE ÉDITORIAL ET

RELATIONS MÉDIAS

Jacqueline FINEL

RÉDACTRICE EN CHEF

Agnès VERDIN

SECRÉTARIAT DE FABRICATION

MISE EN PAGE - COMPOSITION

Marie-Thérèse CAMPISTROUS

Marie-Odile LAFONTAINE

ISSN : 0293-9657

© INSEE 2008

miremont-Gérardmer et dans les Vosges de l'Ouest. Bien sûr, l'effet stabilisateur que joue le tissu industriel sur les mouvements de main-d'oeuvre à un instant donné ne doit pas occulter les menaces qui pèsent durablement sur l'évolution du niveau d'emploi de ce secteur.

À Nancy et Metz, l'effet est au contraire plus défavorable. En revanche, il y est compensé par

une moindre part des établissements de moins de 10 salariés. De façon générale, cet impact joue positivement dans les zones d'emploi lorraines, ce qui caractérise plus généralement l'Est et le Nord de la France où le réseau de TPE est historiquement moins dense.

■ Gérard MOREAU

Les modèles économétriques utilisés

L'analyse du taux de retour à l'emploi durable est réalisée en trois phases. **La première phase** consiste en une étude descriptive de ce taux permettant notamment de détecter les principaux facteurs de variations. **La seconde phase** repose sur une modélisation de la probabilité individuelle du retour à l'emploi durable des demandeurs d'emploi lorrains. **La troisième phase** est une modélisation des taux de retour à l'emploi durable mesurés au niveau des 348 zones d'emploi métropolitaines.

Première modélisation économétrique :

Elle a pour but d'**isoler l'effet de chaque caractéristique individuelle** sur le retour à l'emploi durable en Lorraine. Les caractéristiques prises en compte sont l'ancienneté d'inscription du demandeur d'emploi, le fait qu'il soit ou non allocataire du RMI, ses niveaux de qualification et de formation, son motif d'inscription, son genre, sa zone d'emploi de résidence, etc. À partir d'un individu de référence doté de caractéristiques déterminées (une femme de 26 à 49 ans, de niveau CAP-BEP et de qualification ouvrière ou employée qualifiée, inscrite à l'ANPE pour motif de fin de CDD depuis une date comprise entre 6 mois et un an, résidant dans la zone de Nancy, etc.), il est alors possible de déterminer l'impact d'une modification de chaque caractéristique prise isolément. En particulier, les facteurs les plus défavorables à la reprise d'emploi durable sont fournis.

Seconde modélisation économétrique :

Elle a pour objectif de **déterminer les caractéristiques des zones d'emploi** qui influent sur le taux de retour à l'emploi durable à ce niveau territorial. La première étape consiste à "contrôler" les caractéristiques individuelles moyennes des demandeurs d'emploi et des actifs au niveau de chaque zone d'emploi. On utilise par exemple la part des actifs de plus de 50 ans, la proportion de demandeurs d'emploi inscrits suite à un licenciement ou l'ancienneté moyenne d'inscription dans la zone d'emploi.

Il est alors possible de se concentrer sur les caractéristiques propres à la zone et d'isoler l'impact de chacun de ces facteurs. Ils caractérisent le fonctionnement du marché du travail, comme la quantité et la qualité des offres d'emploi recueillies à l'ANPE ou l'intensité et le sens des flux domicile-travail vers l'extérieur de la zone. D'autres facteurs décrivent le tissu productif de la zone d'emploi à travers l'importance de l'industrie ou le poids des établissements de moins de 10 salariés. Enfin, l'influence de l'environnement est explicitement prise en compte par le traitement de l'auto-corrélation spatiale. Le modèle montre en effet que le taux de retour à l'emploi durable est positivement influencé par celui des zones contiguës territorialement (effet du voisinage).

À l'issue de cette modélisation, des caractéristiques sont détectées comme étant favorables, d'autres défavorables, au retour à l'emploi durable sur le champ des 348 zones d'emploi hexagonales. Dès lors, le fait qu'une zone d'emploi lorraine possède davantage qu'en moyenne hexagonale une "bonne" caractéristique constitue pour elle une contribution positive au retour à l'emploi durable sur son territoire. Symétriquement, la présence marquée d'une "mauvaise" caractéristique créera une contribution négative potentielle.